

ASSEMBLÉE NATIONALE11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 229

présenté par

Mme Pinel, M. Castellani, Mme De Temmerman, M. Simian, M. Pancher, M. Acquaviva, M. Brial,
M. Clément, M. Colombani, M. Charles de Courson, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas,
M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac et Mme Wonner

ARTICLE 9 QUINQUIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.